



## AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT SERVICES DE CONSULTANTS EN SUIVI & ÉVALUATION

*Tunisie*

*Projet CHEMS-LE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE POUR LES PME*

*Référence de l'accord de financement : 5700155003802*

*N° d'Identification du Projet : P-TN-FF0-003*

La Tunisie a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du projet CHEMS « le solaire photovoltaïque pour les PME », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat services d'un consultant en suivi & évaluation. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent, les activités de planification, le suivi et l'évaluation du projet et la supervision de son exécution conformément aux dispositions de l'Accord de financement.

L'ANME invite les Consultants intéressés, à présenter leurs candidatures en vue de fournir les services décrits ci-après :

- Élaborer et renforcer les procédures de suivi, d'inspection et d'évaluation
- Suivre tous les activités et les dépenses relatives au projet, ainsi que les progrès réalisés en vue d'atteindre les résultats escomptés ;
- Recommander de nouvelles améliorations du cadre logique du projet et des activités ;
- Élaborer des indicateurs de suivi et d'impact pour les succès du projet ;
- Suivre et évaluer les progrès globaux dans l'atteinte des résultats ;
- Suivre la durabilité des résultats des projets ou des programmes ;
- Fournir un retour d'information au chef du projet et à l'UGP sur les stratégies et les activités du projet ;
- Suggérer des propositions au chef du projet et à l'UGP pour améliorer l'efficacité et l'efficacé du projet en identifiant les barrières qui entravent l'achèvement des activités du projet et en élaborant des plans pour minimiser ou éliminer ces barrières ;
- Rendre compte des progrès mensuels, trimestriels, semestriels et annuels de toutes les activités du projet au chef du projet et à l'UGP ;
- Fournir des contributions, des informations et des statistiques pour les rapports trimestriels, annuels et autres au chef du projet et l'UGP.
- Effectuer au besoin d'autres tâches demandées par le Chef du Projet.

Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacités et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (*curriculum vitae faisant ressortir la qualification, références de prestations similaires, expérience dans des missions comparables* etc.)

1. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de Sélection seront conformes au « Cadre de la Politique de passation des marchés pour les opérations financées par le



Groupe de la Banque Africaine de Développement », effectif depuis Janvier 2016 et disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

La procédure de sélection sera conduite conformément aux procédures de Sélection de Consultants Individuels, telle que décrite dans « les Règles et procédures pour l'utilisation des consultants » de la Banque Africaine de Développement qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

2. Les consultants peuvent obtenir des informations supplémentaires y compris les TDRs à l'adresse ou par email mentionnée ci-dessous aux heures suivantes : De 08h 30 minutes à 13h00 heures et, de lundi à vendredi
3. Le dossier de candidatures DOIT comporter :
  - Une lettre de motivation rédigée et signée
  - Un curriculum vitae détaillé, daté, signé et certifié sincère faisant ressortir la qualification, l'expérience dans des missions comparables, les aptitudes du candidat et avec mention d'au moins trois références.
  - Une copie du diplôme.
  - Les attestations de formation en suivi / évaluation / monitoring
  - Les attestations justifiant les expériences similaires

Il est à noter que les critères d'évaluation des candidatures sont contenus dans les TDRs ci-joints.

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard 15 août 2024 et porter expressément la mention « AMI - **Recrutement d'un spécialiste en suivi et évaluation, Projet CHEMS** » :

- (i) Déposées sous pli fermé à l'adresse mentionnée ci-dessous, en deux (02) exemplaires physiques en Français (un original et une (1) copie format papier
- (ii) Envoyées électroniquement par e-mail à l'adresse indiquée ci-dessous

**Agence Nationale pour la Maîtrise de l'Énergie « ANME »**  
**À l'attention : de Monsieur le Directeur Général,**  
**01, Avenue de Japon cité Administrative Montplaisir, B.P.213 –1073 Tunis- Tunisie**

**E-mail : [boc@anme.nat.tn](mailto:boc@anme.nat.tn)**

**[baccarin@anme.nat.tn](mailto:baccarin@anme.nat.tn)**

**[coop-int@anme.nat.tn](mailto:coop-int@anme.nat.tn)**

**Tél : +216 71 906 900 ;Fax : +216 71 904 624.**